

# Entente de location de chalet - Conditions générales pour locataire

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_  
Province / État: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_  
Téléphone #: \_\_\_\_\_ Courrier elect. \_\_\_\_\_ plaque d'immatriculation: \_\_\_\_\_  
Occupant le chalet# \_\_\_\_\_ #Adultes \_\_\_\_\_ # Animal \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

1. Sur paiement de l'acompte par le locataire, il y a acceptation de la réservation par « Goodview Cottages »,
2. Le Locataire est responsable pour le solde du loyer pour la période complète de la location
3. Le locataire doit payer pour les réservations de toute location:
  - A) sous réservation d'une location, un dépôt de la moitié du loyer;
  - B) pas plus tard que 10 jours après la confirmation par courriel,
  - C) **LE SOLDE DU LOYER DÙ 21 JOURS AVANT L'ARRIVÉE,**
4. GoodView Cottages est en droit de traiter la réservation d'un locataire comme annulé dans le cas où:
  - A) le locataire nous donne notification écrite de l'annulation;
  - B), le locataire ne paie pas le solde du loyer dans le délai prescrit par 3 (b) et dans le cas où la réservation est annulée après 1er Juin\*, GoodView Cottages peut, sans être obligé de le faire, louer la propriété pour la période en cause et/ou pour une partie de cette période. Si la propriété ne peut pas être reloué, alors toutes les sommes payées par le locataire seront perdues. Si modification de réservation pour la période complète peut être organisé, GoodView Cottages remboursera toutes les sommes d'argent payées moins des frais de manutention Si seule une partie de cette période peut être reloué, GoodView Cottages remboursera au prorata, le montant des sommes payées.

**Annulation avant le 31 mai - Remboursement complet moins \$ 100.00**  
**\*Annulation après le 1er juin - Dépôt moins 150,00 \$**

sera conservé et utilisé pour une future réservation pour maximum de 1 an.  
5. GoodView Cottages traitera chaque demande aussi rapidement que possible, mais n'est pas en mesure d'assurer l'acceptation de toute demande particulière.

## 6. Le locataire s'engage:

- a) A ce que le nombre de personnes occupant la propriété ne doit pas dépasser le nombre indiqué dans le formulaire / site de réservation de demande de location, qui a été présenté et accepté.
  - b) A conserver la propriété et tous les meubles, accessoires, les installations et les effets à l'intérieur ou sur l'établissement dans le même état qu'au début de la location.
  - c) A remplacer une partie des biens ou le mobilier, accessoires et effets endommagés ou détruits avec les articles semblables de valeur au moins égale ou si le propriétaire l'exige, de payer au propriétaire la valeur de cette partie des biens détruits ou endommagés.
  - d) A quitter le logement à la fin de la location et de le laisser dans un état propre et rangé.
  - e) D'aviser GoodView Cottages immédiatement des détails de tout dommage causé à la propriété ou à l'un des mobiliers, accessoires et effets.
- f) Le nombre de visiteurs ne peut excéder 4 personnes et doivent être enregistrées et approuvées 24h avant leur arrivée. Les visiteurs doivent être accompagnés en tout temps par le locataire.
- g) 1 seul véhicule motorisé par chalet est autorisé,  
Le stationnement pour les véhicules des visiteurs doit être organisé 24h avant leur arrivé.
- h) Les véhicules peuvent être stationnés dans les endroits attirés à cette fin seulement (stationner sur le gazon est strictement interdit)
- i) Le locataire doit informer tous les visiteurs des obligations du contrat de location.
- j) Le locataire est responsable de tous les consommables lorsqu'il aura utiliser ceux qui sont déjà fournis à leur arrivé.
- k) Le locataire est seul responsable de tous les dommages causés ou des frais encourus indépendamment de l'identité des locataires dans la propriété ayant causé les dommages et/ou les charges et indépendamment de comment ou pourquoi ces dommages-intérêts ou les frais ont été encourus.

7. Le locataire doit aviser immédiatement GoodView Cottages de tout problème ou de manquements à la propriété. Si le locataire a un motif quelconque de plainte par rapport à la propriété, il doit en aviser immédiatement GoodView Cottages. GoodView Cottages ne s'engage pas à effectuer une enquête d'une telle plainte à moins qu'il y ait un délai raisonnable pour qu'une telle enquête est lieu avant la fin de la période de la location.

8. GoodView Cottages est habilité à recueillir du locataire un dépôt remboursable en garantie du respect par le locataire de son engagement et des conditions de la location. GoodView Cottages se réserve le droit d'être l'arbitre final de toutes réclamations de dommages faites par le propriétaire et déterminer le montant d'un paiement total ou partiel pour le propriétaire à partir du dépôt de sécurité.

9. Le dépôt de sécurité est restitué, sous la forme d'un chèque, lorsque le locataire quitte l'immeuble et que le propriétaire (ou son représentant) a eu l'occasion d'inspecter les lieux.

10. Le propriétaire, son représentant et / ou le personnel de GoodView Cottages, doivent avoir accès à la propriété à tout moment raisonnable au cours de la location.

**11. Le locataire s'engage à se conformer à toutes les règles raisonnables de location posté par le propriétaire à la propriété. Si le comportement du locataire est telle qu'il conduit à des plaintes répétées par d'autres, le locataire s'engage à annuler sa location et le solde du loyer et de quitter l'immeuble immédiatement.**

12. Le locataire est averti qu'un rapport consommateur contenant des renseignements de crédit et / ou personnels peuvent être visés dans le cadre de cette transaction.

13. GoodView Cottages ne saurait être responsable de toute blessure ou perte, quelle qu'en soit la cause, qui doit être soutenue par le locataire ou toute autre personne se trouvant à la propriété et/ou aux environs ou par le locataire et/ou toute autre personne qui utilise tout équipement de loisir qui se trouve sur la propriété et ses environs. Tous les risques d'une telle blessure ou perte doit être de la seule responsabilité du locataire.

## **RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS POUR LE LOCATAIRE DU CHALET (CONSERVEZ CET AVIS À PORTÉE DE MAIN)**

1. C'est la responsabilité du locataire de voir à ce que la propreté de la propriété rencontre les mêmes normes qu'à son arrivé, ou à organiser et payer pour un nettoyage par un service commercial avant votre départ.
2. Si le chalet n'est pas bien nettoyé, un montant proportionnel sera prélevé sur votre dépôt de sécurité.
3. S'il vous plaît enlever tous les aliments du réfrigérateur. Jetez toutes vos ordures.
4. Lorsque nous avons reçu votre loyer, vous recevrez une clé pour être utilisé lors de votre séjour. Celle-ci se trouvera dans la serrure de la poignée de porte du chalet loué (ou nous vous enverrons le code d'accès par courriel)
5. Respecter les règles des chalets; ne pas amener d'animaux domestiques à moins d'avoir reçu notre autorisation à l'avance. Toute action de fumer doit se faire à l'extérieur du chalet, sur la terrasse ou à la plage par exemple. Ne pas laisser les mégots de cigarette.
6. Votre dépôt sera retourné après avoir inspecté la propriété et certifié tout est en ordre.

Goodview Cottages est un commerce saisonnier et, par conséquent, il est essentiel que votre réservation soit honorée. Bien sûr, des circonstances échappant à son contrôle une personne peut demander un changement prévu dans les plans de voyage et nous comprenons cela. Cependant, une fois que la saison commence, il peut être difficile de combler une place vacante. La plupart des voyageurs qui arrivent sur l'île ont pré-réservées leur hébergement. Résultat de ce fait il ya un faible pourcentage de voyageurs à la recherche de locations. Dès qu'une réservation est reçue et sécurisée avec un dépôt, c'est une réservation garantie.

**Je /nous déclare que les renseignements ci-dessus sont exactes et que je l'ai lu et j'accepte les conditions générales et les conditions de service téléphonique d'urgence e911.**

Signature: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_